

Hélène Charron, *Les formes de l'illégitimité intellectuelle : genre et sciences sociales françaises entre 1890 et 1940*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Montréal, 2010.

Sous la direction de **Marcel Fournier** et **Francine Muel-Dreyfus**

Résumé

Cette thèse en sociologie historique analyse les logiques d'inclusion et d'exclusion des femmes dans le champ des sciences sociales françaises entre 1890 et 1940 à partir de l'étude des positions sociales, des prises de position et de la réception des travaux produits par des femmes dans les principaux périodiques de sciences sociales orientés vers la sociologie et l'anthropologie. La démonstration prend comme pivot l'accès des femmes aux savoirs et aux diplômes universitaires. La première partie porte sur les femmes non diplômées qui s'insèrent dans le champ des sciences sociales avant 1914, principalement par le biais d'une implication dans la mouvance réformatrice ou dans les groupes féminins et féministes. Les figures féminines légitimes, dont les travaux ne suscitent pas de controverses, se situent aux positions les plus hétéronomes du champ là où les enjeux de la pratique réformatrice priment sur les enjeux de la connaissance. Les figures de la transgression non diplômées, qui prétendent participer à l'élaboration des connaissances empiriques et théoriques sur les sociétés, provoquent au contraire des réactions négatives qui renvoient leurs analyses féministes hétérodoxes vers le champ politique. Après 1914, le nombre de femmes et de travaux féminins dans les périodiques et les groupes de sciences sociales français diminue globalement jusqu'en 1940, et les femmes non-diplômées cèdent leur place aux diplômées. Les processus de qualification différenciée selon le genre qui contribuent à reformuler l'antinomie entre compétences intellectuelles et féminité s'adaptent à l'accès des femmes aux diplômes. D'un côté, la majorité des nouvelles diplômées s'oriente et est orientée vers les nouvelles professions sociales (surtout le travail social) et vers l'enseignement qui valorisent les compétences traditionnellement associées au féminin et qui construisent leurs identités professionnelles en opposition au travail intellectuel, particulièrement au travail théorique. De l'autre côté, les seules femmes diplômées aspirant à demeurer dans le champ des sciences sociales qui parviennent à obtenir une reconnaissance relative avant 1940 se spécialisent dans les secteurs de la recherche empirique, réalisent leurs travaux au sein d'institutions savantes, s'assimilent aux problématiques et aux perspectives légitimes et n'adoptent pas de posture militante féministe.
